

Le prix des licences s'applique du **1er Janvier au 31 Décembre 2025**, du fait des licences FFSA validées uniquement pour l'année civile courante.

	Participation Epreuves	Age mini-maxi	Cotisation Club	Licence FFSA	TOTAL	Code
Internationale E	FFSA & CIK (kart-Autocross-Rallycross-Sprintcar...)	15	40-80	315	355-395	ICCE
Internationale F	FFSA & CIK (kart-Autocross-Rallycross-Sprintcar...)	14 - 15	40-80	315	355-395	ICCF
Internationale G	FFSA & CIK (kart-Autocross-Rallycross-Sprintcar...)	12 - 14	40	315	355	ICCG
Internationale « concurrent tuteur »	Représentant légal pour pilote mineur	18	15	86	101	ICT
Internationale « personne satellite »	Accompagnateur FFSA & CIK	15	15	63	78	EIP'S
National « Pilote » Minime - Cadet	National FFSA & Régional FFSA	8 - 12 *	40	129	169	NCCMCK
National « Pilote » Junior – Senior	National FFSA & Régional FFSA	12 *	40-80	176	216-256	NCCK
Membre ( organisation )		15	0	63	63	EIV
National « Minikart »	ENTRAINEMENT (course club)	6 – 11 **	40	61	101	NECCMCK
National « Entraînement Minime – Cadet »	ENTRAINEMENT (course club)	7 – 11 ***	40	73	113	NECCMCK
National « Entraînement – Junior Senior »	ENTRAINEMENT (course club)	12	40-80	111	151-191	NECCJSK
National « Entraînement – Kart Historique »	ENTRAINEMENT (course club)	12*	40-80	46	86-126	NEKHI
National « Minikart »	1 <sup>ère</sup> Année de Licence UNIQUEMENT	6 – 11 **	40	51	91	NECCMCK *
National « Entraî. Minime – Cadet »	1 <sup>ère</sup> Année de Licence UNIQUEMENT	7 – 11 ***	40	53	93	NECCMCK *
National « Entraî. – Junior Senior »	1 <sup>ère</sup> Année de Licence UNIQUEMENT	12	40-80	56	96-136	NECCJSK *

Votre demande d'E-licence doit être faite sur <https://licence.ffsa.org>

- ⇒ Les licences **Officiels** devront être prises auprès de la Présidence LOHEAC (Gérard ROBLOT)
- ⇒ Le droit de piste ANNUEL sera à régler auprès de Gérard ROBLOT ([gerard.robplot@gmail.com](mailto:gerard.robplot@gmail.com))

Le prix de votre E-licence demandée par la FFSA inclut la cotisation club de l'ASK Lohéac :

- **40€** pour les mineures (Compétition et entraînement)
- **80€** pour les majeurs (Compétition et entraînement)
- **15€** pour les encadrants (Satellites et volontaires)
- **10€** pour les officiels



**Code ASK Lohéac : 1258**

#### IMPORTANT :

**Un questionnaire médical vous sera demandé. Suivant vos réponses, un certificat médical pourra vous être demandé ou pas.**

(\*) Conformément à la Réglementation des Licences :

**NB1** : Dérrogation pour les pilotes ayant 13 ans dans l'année et pesant moins de 38 kg équipement inclus à tout moment de l'épreuve.

**NB2** : Les pilotes atteignant l'âge de 12 ans dans l'année ont la possibilité de choisir en début d'année entre les licences NCCK et NCCMCK.

Tout changement de licence sera autorisé durant l'année en cours. Après le changement, le retour à la licence initiale ne sera pas autorisé.

(\*\*)

- Etre âgé de **6 ans minimum à 11 ans** dans l'année. Les pilotes âgés de 6 ans devront être titulaires d'un Volant de Bronze, d'Argent ou d'un Volant d'Or décerné par une Ecole Française de Karting pour participer à une Course Clubs (attestation à fournir au contrôle administratif de chaque épreuve).

(\*\*\*)

- Etre âgé de **7 ans minimum à 12 ans** dans l'année.

(\*\*\*\*)

La FIA a décidé la création de 3 licences « junior » définies en fonction des âges et non plus des disciplines. Cette évolution permettra aux titulaires de pratiquer plusieurs disciplines (Kart, Autocross, Rallycross, Sprintcar...) avec la même licence. **Une formation FIA en ligne sur la sécurité sera requise pour tous pilotes demandeurs pour la première fois d'une licence internationale.**

- Une licencié demandant plusieurs licences (pratiquant et/ou encadrant) ou un changement de licence, en cours d'année civile, paiera le montant le plus élevé. Chaque licence supplémentaire donnera lieu à paiement de 10 euros, à partir de la 2ème licence.
- Cette disposition ne s'applique pas dans le cadre de la prise conjointe d'une licence et d'un titre de participation ou de deux titres de participation.

**Pour toute première année de licence à l'ASK (y compris si vous venez d'un autre club) :**

**Remise de 20% sur le Droit de piste 2025 !!! (économie de 50€ → 200€)**

#### Forfait Piste

- Droit de piste journalier = **50 €** (Samedi-Dimanche et jour férié : 9h00 - 18h00) **40 €** si demi-journée..

#### Abonnement pour les licenciés « ASK Lohéac »

(Samedi-Dimanche et jour férié : 9h00 - 18h00 et en semaine de 9h00-12h00 et 14h00-18h00 – fermé les lundis et mardis)

- Forfait Annuel (Abonné ASK Lohéac) **250 €** [Ce forfait annuel est délivré gratuitement aux Minikart Minimes Cadets ASK LOHEAC](#)
- Forfait Annuel (Abonné autres ASK) **350 €**

**Contactez impérativement ACTARUS LOHEAC (02.99.34.13.13) pour connaître les disponibilités du circuit en semaine (Mercredi → Vendredi).**

Tous mécaniciens ou accompagnateurs d'un pilote doivent posséder une licence « Internationale Personne Satellite » pour rentrer en prégrille durant une course (y compris à Lohéac).

Toute licence pilote (internationale et nationale) minime-cadet et junior doit être accompagnée d'une licence « tuteur » même pour les possesseurs de licence « satellite ».

**ASK LOHEAC - ROBLOT Gérard**  
**4 Rue du Chemin Vert**  
**35310 CHAVAGNE**                      06.76.00.32.21